

LA PLACE DES ADMINISTRATEURS : CHAMPS DE COMPÉTENCES, RESPONSABILITÉS, OUTILS

Dans le paysage sanitaire, social et médico-social, la réponse privée non lucrative occupe une place singulière aux côtés de la réponse publique et de la réponse privée commerciale.

Légitimé par son ancrage sur le territoire, sa capacité à devancer les besoins non couverts des populations, son souci de servir l'intérêt général, sa capacité à être un acteur économique à part entière, le secteur privé non lucratif est caractérisé par une gouvernance originale portée par des bénévoles.

Cette formation est destinée aux présidents et aux administrateurs des associations afin de déterminer les champs respectifs de compétences et de responsabilités, gage de l'identité et de la pérennité du secteur privé non lucratif.

La formation est proposée exclusivement en régions.

OBJECTIFS

- Identifier les champs de compétences et de responsabilité
- Caractériser la spécificité de la gouvernance du secteur privé non lucratif
- Mieux connaître et approfondir les enjeux actuels de l'exercice de la responsabilité d'administrateur dans le secteur sanitaire, social et médico-social
- S'approprier les outils au service de la gouvernance

CONTENU

La responsabilité des administrateurs

- Champs de compétences des administrateurs
- Les divers niveaux de responsabilité
- responsabilité sociétale
 - responsabilité juridique
 - responsabilité financière

Gouvernance et dirigeance

- Les champs de compétences respectifs
- La délégation des responsabilités

Les outils de l'administrateur

- Les outils statutaires
- Les outils de décisions
- Les outils de contrôles



26 septembre 2019



Toulouse



316 €
par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehpa.fr

Prérequis

Connaissances de base du secteur privé non lucratif

PUBLICS

- Présidents et administrateurs éventuellement accompagnés de leur directeur

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive alternant :**
- apports théoriques
 - études de situations
 - échanges et mutualisation

INTERVENANTS

- Avocate spécialisée dans le secteur associatif